



**DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

**ARRETE MODIFICATIF DU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**MODIFICATION DE LA LISTE NOMINATIVE DES MEMBRES DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE ET DE L'AUTONOMIE**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L 149-1 et suivants et D 149-1 et suivants,

Vu la délibération n° 2021-256 du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 relative à l'élection du Président du Conseil départemental, Jean-Claude Leroy,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental en date du 18 octobre 2021 relatif à la composition nominative du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,

Vu l'arrêté n° 21006787 du 5 novembre 2021 du Président du Conseil régional relatif à la désignation d'un représentant suppléant au conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental en date du 8 février 2022 modificatif du représentant titulaire du Conseil départemental au sein du 2<sup>ème</sup> collège et de la formation des personnes en situation de handicap,

Vu l'arrêté du Président du Conseil départemental en date du 15 juillet 2022 modificatif de la liste nominative des membres du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie,

Vu le règlement intérieur du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie approuvé par l'assemblée plénière du 26 novembre 2021,

Considérant :

- la décision de l'AGIRC-ARRCO région Hauts-de-France/Grand Est du 7 août 2023 de désigner madame Florine Pynson pour remplacer madame Laurence Lemarre en qualité de membre suppléant au sein du 2<sup>ème</sup> collège représentant les institutions de retraite complémentaire ;
- la décision de FILIERIS du 21 septembre 2023 de désigner madame Amélie Bray pour remplacer madame Patricia Riquier en qualité de membre titulaire au sein du 3<sup>ème</sup> collège représentant les organisations d'employeurs, de professionnels et les établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lille, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

- la décision de la Confédération Générale du Travail (CGT) du 17 octobre 2023 de désigner monsieur Marc Beugin pour remplacer monsieur Gérard Wacquet en qualité de membre titulaire, et monsieur Serge Deleu pour remplacer monsieur Marc Beugin en qualité de membre suppléant au sein du 1<sup>er</sup> collège représentant les retraités.

**Le Président du Conseil départemental,**

**ARRETE :**

**Article 1 :**

L'arrêté du 18 octobre 2021 modifié relatif à la composition nominative du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie est modifié comme suit, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 17 octobre 2024 :

**A l'article 2 : formation spécialisée pour les personnes âgées**

- **au collège 1b) : représentants des personnes retraitées**

*Sur désignation de la Confédération Générale du Travail :*

Monsieur Marc Beugin remplace monsieur Gérard Wacquet en qualité de membre titulaire

Monsieur Serge Deleu remplace monsieur Marc Beugin en qualité de membre suppléant.

- **au collège 2g) représentant des institutions de retraite complémentaire**

*Sur désignation de l'AGIRC-ARRCO région Hauts-de-France/Grand Est :*

Madame Florine Pynson remplace madame Laurence Lemarre en qualité de membre suppléant.

- **au collège 3b) : représentants des organisations d'employeurs, de professionnels et de gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux**

*Sur désignation de FILIERIS :*

Madame Amélie Bray remplace madame Patricia Riquier en qualité de membre titulaire.

**Article 2 :**

Les autres dispositions de l'arrêté du Président du Conseil départemental en date du 18 octobre 2021 susvisé demeurent inchangées.

ARRAS, le 29 JAN. 2024

Le Président du Conseil départemental

  
Jean-Claude LEROY

**DOCUMENT ANNEXE 1 : liste nominative des membres du conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie consolidée.**

**Article 2 :** La formation spécialisée relative aux personnes âgées est composée comme suit :

**2.1 :** Le premier collège des représentants des usagers retraités, des personnes âgées, de leurs familles et proches aidants est composé de :

a) Huit représentants des personnes âgées, de leurs familles et des proches aidants désignés sur propositions des associations :

Association	Titulaire	Suppléant
Association nationale des Hospitaliers retraités	René GEORGES	Marc DUBOIS
Association Nationale des Retraités du Pas-de-Calais (ANR 62)	Jean-Luc PONCHANT	Daniel CHOPIN
GENERATIONS MOUVEMENT Les Aînés Ruraux	Francis THOMAS	Jean-Paul GOMEL
Fédération Nationale des Associations de Retraités	Françoise LAMIRAND	Jean-Marie DESBONNET
Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais (Udaf 62)	Martine DURIEZ	Pas de suppléant
Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique du Pas-de-Calais	Michel SALINGUE	Elisabeth BODIN
France Alzheimer du Pas-de-Calais	Jean-Marc DOISNE	Pas de suppléant
Confédération Française des retraités (CFR)	Roger CAPPELLE	En cours de désignation

b) Cinq représentants des personnes retraitées désignés, sur propositions des organisations syndicales représentatives au niveau national :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Force Ouvrière (FO)	Gérard PEZE	En cours de désignation
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	Bernard DEHUY	En cours de désignation
Confédération française de l'encadrement-Confédération générale des cadres (CFE-CGC)	Jean JOLY	Didier RENSY
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	René SCHMIDT	Gilbert LECHARDEUR
Confédération Générale du Travail (CGT)	Marc BEUGIN	Serge DELEU

c) Trois représentants des personnes retraitées désignés parmi les autres organisations syndicales siégeant au Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge dans la formation spécialisée du champ de l'âge, sur propositions de ces organisations syndicales :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais (FDSEA 62)	Jean-Marie CARLU	Michel DELATTRE
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)	Georges BOUCHART	Dominique LAMIRAND
Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)	Patricia VAN POULLE	Jean-Pierre VESTE

2.2 : Le deuxième collège des représentants des institutions est composé de :

- a) Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental :

Titulaire	Suppléant
Cécile YOSBERGUE	Audrey DESMARAI
Aline GUILLUY	Ingrid GAILLARD

- b) Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale désignés sur proposition de l'association départementale des maires :

Titulaire	Suppléant
Pierre SELIN	En cours de désignation
Corinne DUBOIS	En cours de désignation

- c) Le Directeur Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou son représentant ;
- d) Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant ;
- e) Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat dans le département désigné sur proposition du préfet :

Titulaire	Suppléant
Sandrine DELAUDIER	Lionel CAZALS

- f) Quatre représentants des régimes de base d'assurance vieillesse et d'assurance maladie désignés sur propositions de la Caisse primaire d'assurance maladie, de la Mutualité sociale agricole et de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail :

Organisme	Titulaire	Suppléant
Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT) Nord Picardie	Alain TREUTENAERE	Olivier SIMON
Mutualité Sociale Agricole (MSA) Nord Pas-de-Calais	Hervé LINGRAND	Guy TORCHY
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Artois	Jean-Claude LEVIS	Ludovic DESMADRILLE
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Côte d'Opale	Dominique MORTREUX	Joël BOURDON

- g) Un représentant des institutions de retraite complémentaire désigné sur proposition des fédérations des institutions de retraite complémentaire :

Titulaire	Suppléant
Ludivine PELLERIN	Florine PYNSON

- h) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Catherine BOIDIN	André CARDON

**2.3 :** Le troisième collège des représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes âgées est composé de :

- a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes, désignés sur propositions de chacune de ces organisations :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Confédération Générale du Travail (CGT)	Claire-Aimée PARMENTIER	Marie-Aimée ROGASIK
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	Grégory LAGNEAU	Laurence LAMARRE
Force Ouvrière (FO)	Céline MASSE	En cours de désignation
Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des Cadres (CFE- CGC)	Jean-Pierre LOTH	Elisabeth HANSLIK
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	Catherine VICARI	Céline CHAUMETTE
Union Nationale des syndicats Autonome (UNSA)	Michel DARRAS	Jean-Pierre SZCZEPANSKI

- b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur propositions des organisations :

Organisation	Titulaire	Suppléant
Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS)	Annie ADANCOURT	Sandrine CHEVALIER
FILIERIS	Amélie BRAY	Vincent MISME
ADMR	Grégoire REHBER	André OLIVIER
UNA Pas-de-Calais	En cours de désignation	Philippe LEBLANC

- c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes âgées, désigné sur proposition de l'association :

Association	Titulaire	Suppléant
Les Petits Frères des Pauvres	Olivier PIEDOUX	En cours de désignation

**Article 3** : La formation spécialisée relative aux personnes handicapées est composée comme suit :

**3.1** : Le premier collège des représentants des personnes handicapées, de leurs familles et des proches aidants est composé de seize représentants désignés sur propositions des associations :

Association	Titulaire	Suppléant
Association d'adultes, de parents d'enfants dyslexiques du Pas-de-Calais (APEDYS 62)	Martine REDINGER	En cours de désignation
Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public du Pas-de-Calais (Les PEP 62)	Pierre-Marie FONTAINE	Dominique OUTREBON
APF France Handicap	Jean-Marie PETIT	Marie-Françoise MONTEL
Association R'éveil - AFTC Nord-Pas-de-Calais	Myriam CATTOIRE MOLDERS	Livrance LAURENT
Association Avec nos proches	Alice STEENHOUWER	Guy ALBOUSSIÈRE
Association Opale Autisme 62	Odile ANNOTA	Fabrice HENON
Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)	En cours de désignation	En cours de désignation
Association Jules Catoire	Christian BRELINSKI	Pablito SANCHEZ
Association d'Entraide aux Malades Traumatés Crâniens (AEMTC)	En cours de désignation	Monique FAURE
Union Départementale des Associations de Parents et Amis des Personnes Handicapées Mentales (UDAPEI 62)	Binh DO-COULOT	Eric CARLIER
Union Nationale des Familles et Amis de Personnes Malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)	Robert WINDELS	Pas de suppléant
Autisme et Familles	Frédéric PILON	Claudie BOSSUT
Union Départementale des Associations Familiales du Pas-de-Calais (Udaf 62)	Francis HENNEBELLE	Pas de suppléant
Association Sourires d'Autistes	Geneviève SERRURE	Fabien DESMETTRE
Association Française des Sclérosés en Plaques (AFSEP)	Madeleine POIDEVIN	En cours de désignation
Association Française contre les Myopathies Téléthon (AFM-Téléthon)	Françoise VALENDUC	Pascale MONTAGNE

3.2 : Le deuxième collège des représentants des institutions est composé de :

- a) Deux représentants du Conseil départemental désignés par le Président du Conseil départemental :

Titulaire	Suppléant
Karine GAUTHIER	Sandra MILLE
Sylvie MEYFROIDT	Ingrid GAILLARD

- b) Le Président du Conseil régional ou son représentant, Monsieur Ghislain TETARD

- c) Deux représentants des autres collectivités et établissements publics de coopération intercommunale désignés sur proposition de l'association départementale des maires :

Titulaire	Suppléant
Pierre SELIN	En cours de désignation
Corinne DUBOIS	En cours de désignation

- d) Le Directeur départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités ou son représentant ;
- e) Le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, ou son représentant ;
- f) Le Recteur d'académie ou son représentant, Madame Christine SALVARY ;
- g) Le Directeur général de l'Agence régionale de santé ou son représentant ;
- h) Un représentant de l'Agence nationale de l'habitat dans le département, désigné sur proposition du préfet :

Titulaire	Suppléant
Sandrine DELAUDIER	Lionel CAZALS

- i) Deux représentants des régimes de base d'assurance maladie désignés sur propositions des Caisses primaire d'assurance maladie :

Caisse	Titulaire	Suppléant
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de l'Artois	Jean-Claude LEVIS	Ludovic DESMADRILLE
Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de la Côte d'Opale	Dominique MORTREUX	Joël BOURDON



- j) Un représentant des organismes régis par le code de la mutualité, désigné sur proposition de la Fédération nationale de la mutualité française :

Titulaire	Suppléant
Catherine BOIDIN	André CARDON

- 3.3 : Le troisième collège des représentants des organismes et professionnels œuvrant en faveur des personnes handicapées est composé de :

- a) Cinq représentants des organisations syndicales représentatives de salariés, ainsi qu'un représentant de l'Union nationale des syndicats autonomes, désignés sur propositions de chacune de ces organisations :

Organisation syndicale	Titulaire	Suppléant
Confédération Générale du Travail (CGT)	Claire-Aimée PARMENTIER	Marie-Aimée ROGASIK
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	Grégory LAGNEAU	Laurence LAMARRE
Force Ouvrière (FO)	Céline MASSE	En cours de désignation
Confédération française de l'encadrement – Confédération générale des Cadres (CFE-CGC)	Jean-Pierre LOTH	Elisabeth HANSLIK
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	Catherine VICARI	Céline CHAUMETTE
Union Nationale des syndicats Autonome (UNSA)	Michel DARRAS	Jean-Pierre SZCZEPANSKI

- b) Quatre représentants des organisations représentant les employeurs, les professionnels et les gestionnaires d'établissements et de services sociaux et médico-sociaux, désignés sur proposition des organisations :

Organisation	Titulaire	Suppléant
Nexem	Patrice GENDRE	Aline DELORY
Fédération Hospitalière de France (FHF) Hauts-de-France	Tiphaine GUIFFAULT	Christophe VANBESIEEN
Association La Vie Active	Guillaume ALEXANDRE	Stéphanie PONSEEL
Etablissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie (EPDAHAA)	François NOEL	En cours de désignation

- c) Un représentant des intervenants bénévoles qui contribuent au maintien du lien social des personnes handicapées, désigné sur propositions de l'association :

Association	Titulaire	Suppléant
Union Régionale des Centres Sociaux (URCS)	Marie-Pierre WITTEK	En cours de désignation

**Article 4** : Le quatrième collège des représentants des personnes physiques ou morales concernées par les politiques de l'autonomie et de la citoyenneté ou intervenant dans le domaine de compétence du conseil est commun aux deux formations, il est composé de :

- a) Un représentant des autorités organisatrices de transports, désigné sur proposition du Président du Conseil régional :

Organisation	Titulaire
En cours de désignation	En cours de désignation

- b) Un représentant des bailleurs sociaux, désigné sur proposition du Préfet :

Bailleur social	Titulaire
Pas-de-Calais Habitat	Anne-Sophie MAËSSE

- c) Un architecte urbaniste, désigné sur proposition du Préfet :

Architecte	Titulaire
En cours de désignation	En cours de désignation

- d) Cinq personnes physiques ou morales concernées par la politique de l'autonomie et de l'accessibilité universelle et intervenant dans les domaines de la citoyenneté, de la santé, de l'activité physique, des loisirs, de la vie associative, de la culture et du tourisme, désignés sur propositions des organismes :

Organisme	Titulaire
Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations (CREAI)	Alain GUFFROY
Union Régionale Interfédérale des Œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS)	Marie-Claude RICHARD
Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)	Luc GINDREY
Association Unis-Cités	Jérôme MULLET
En cours de désignation	En cours de désignation